



COMMUNIQUÉ ICD

Ingénieurs Civils de la Défense

La CGT a adressé à la DRH MD ses doléances concernant les ex IEF par le biais d'un courrier transmis fin juillet. Il s'agissait de deux points :

Tout d'abord : **la non attribution de postes au concours IEF 2020 en les proposant à la promotion sociale** (avancement au choix). La DRH MD dit ne pas pouvoir déroger et considère que ces postes sont perdus.

Une aberration pour un ministère qui n'a plus le luxe de se mettre tout seul en difficulté face à l'extinction de la catégorie A du corps technique.

Ensuite **l'absence de réévaluation du seuil plancher d'IFSE** pour les lauréats de concours qui tombaient sous le plancher du groupe 4 ! La DRHMD nous a assuré revoir sa copie notamment en retravaillant sur la circulaire RIFSEEP des ICD.

Voilà donc notre demande entendue ce qui devrait se traduire par la fin de cette iniquité.

C'est en œuvrant avec détermination que nous résorberons ensemble les injustices. **N'attendez plus pour dépasser les constats, pour vous organiser en collectif de travail et évidemment pour rejoindre la CGT.**

Montreuil, le 17 août 2020,